

*Programme anti-inflation*

faire des rapports. J'entends travailler avec ceux qui se soucient des prix, qui achètent dans les grands magasins comme Loblaws, Dominion, Safeway, A et P, et d'autres que visent les principes directeurs. Je veux que les consommateurs me fassent un rapport sur les hausses de prix à mon bureau. Je veux que l'on réunisse ces renseignements à mon bureau pour les porter, au besoin, à l'attention de la commission. Des milliers et des milliers de Canadiens s'efforceront ainsi de surveiller les prix, de détecter les hausses de prix injustifiées et d'en chercher les causes.

Certaines hausses m'inquiètent beaucoup, comme, par exemple, celle des tarifs marchandises qui augmenteront de 41 p. 100 la semaine prochaine. La CCT est censée réglementer les tarifs marchandises, mais elle ne s'acquitte pas de cette fonction. Les sociétés ferroviaires se contentent de faire enregistrer les nouveaux tarifs auprès de la CCT, un point c'est tout. Le gouvernement devrait être plus vigilant; il faudrait à mon avis soumettre toute hausse des tarifs marchandises à la commission anti-inflation afin qu'elle en établisse le bien-fondé et la publie; les sociétés ferroviaires n'ont en effet jamais totalement publié ces données, alors que c'est indispensable. La commission anti-inflation peut freiner les hausses de tarifs marchandises et elle doit étudier la question dès que possible, car elle est cruciale.

En bref, les lignes directrices sont justes; le programme de lutte contre l'inflation est valable et vient à point si l'on songe que de nombreux travailleurs canadiens ont récemment reçu d'importantes hausses salariales.

● (1600)

Le programme de lutte contre l'inflation peut être équitable. J'espère qu'il le sera. Il sera équitable si ceux qui ont accusé un retard rattrapent le temps perdu. C'est prévu dans les directives. Je crois que nous pourrions compter désormais sur une économie plus stable et plus équitable.

Cependant, la question des prix me préoccupe. Si nous réussissons à mobiliser l'appui des consommateurs canadiens, individuellement ou collectivement, pour notre programme de maintien des prix, je pense que nous pourrions atteindre notre objectif. Le programme de lutte contre l'inflation constitue un effort valable pour assurer la stabilité dans notre pays, et devrait à ce titre recevoir l'appui de tous les secteurs économiques du Canada.

**M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay):** Madame l'Orateur, c'est avec une certaine tristesse que je prends part à ce morne débat qui se déroule en cette journée glaciale. Il est toujours désagréable d'assister aux prises de bec de gens qui viennent de se séparer. Ce fut le cas une grande partie de l'après-midi, où nous avons été témoins de la dispute entre tous ceux qui revendiquent la paternité des contrôles de toute sorte.

Il est également affligeant de réaliser dans quelle mesure le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a perdu de son influence au sein du Nouveau parti démocratique. Grâce à sa parfaite connaissance du Règlement de la Chambre, il connaît les moindres détails du processus démocratique. On a du mal à imaginer que les néo-démocrates aient pu présenter une motion si peu conforme au Règlement que l'Orateur s'est vu presque obligé de rendre une décision, mais s'est finalement contenté de quelques

commentaires. On se demande pourquoi, car je suis certain que le caucus de ce parti pouvait compter sur les conseils du député de Winnipeg-Nord-Centre. Les néo-démocrates savaient qu'ils évoluaient à la limite du Règlement comme nous en avons eu la preuve dernièrement. Pourquoi alors avoir choisi d'aborder ce sujet à la Chambre en ce jour qui leur est réservé? La raison en est transparente: des élections vont avoir lieu en Colombie-Britannique.

**Des voix:** Bravo!

**M. Johnston:** Ce sont des élections d'hiver. Je ne pensais pas voir le jour où un gouvernement de cette province déclencherait des élections en décembre, janvier, février ou mars, et il doit y en avoir le 11 décembre. Je le répète, la raison en est transparente. Elle est aussi transparente que la glace qui recouvrira les routes alors que les électeurs s'efforceront d'aller voter ce jour-là.

Il est étonnant qu'un gouvernement du même parti et du même nom que ceux qui ont présenté la motion à la Chambre aujourd'hui ait trahi les promesses qu'il avait faites aux habitants de la Colombie-Britannique à propos des élections mêmes. Déjà la campagne électorale est entachée de promesses trahies. Elles paraissent si importantes au premier ministre de la province que le soir même de sa victoire, il avait dit que deux choses se produiraient avant que d'autres élections aient lieu en Colombie-Britannique. L'une était le remaniement de la carte électorale et l'autre la révision de la loi électorale.

Le gouvernement est prêt à remanier la carte électorale. Les plans sont faits et devaient être publiés le 31 octobre. Le gouvernement a déclaré qu'il ne les avait pas publiés pour des raisons d'ordre technique. Nous savons maintenant de quels problèmes techniques il s'agissait et les élections auront lieu même si la carte électorale n'est plus à jour. Pourtant, ce même gouvernement avait promis de modifier le système et l'organisation des élections en Colombie-Britannique. Il ne s'y était pas engagé, mais on supposait qu'il aurait un mandat d'au moins quatre ans parce qu'aucun parti, en Colombie-Britannique...

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. J'ai écouté très attentivement ce qu'a dit le député. Il s'éloigne un peu du sujet. Il pourrait peut-être revenir à la motion.

**M. Johnston:** Merci, madame l'Orateur. Je parle de la motion. Il importe que la Chambre soit au courant des raisons pour lesquelles la motion a été présentée aujourd'hui. Nous savons que ces derniers mois, en Colombie-Britannique, on a cherché désespérément un point sur lequel déclencher les élections. Cette question a un rapport très étroit avec la motion que nous débattons cet après-midi. Il est essentiel au processus démocratique dans notre pays que le public sache ce dont nous parlons cet après-midi.

**Des voix:** Bravo!

**M. Johnston:** C'est plus compliqué qu'on ne le pense. Nous savons que l'automne dernier, le gouvernement de la Colombie-Britannique a essayé d'entreprendre une campagne électorale en se fondant sur la question du traité de la rivière Columbia. Le NPD, avec un peu d'aide de la part de Radio-Canada, qui a diffusé un film intitulé «The Reckoning» deux fois en six semaines, avait l'intention d'appuyer sa campagne électorale sur ce thème. Grâce à l'initiative de l'ancien président de BC Hydro, qui a mis les choses au point...